



Ministère de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique
Cabinet du Ministre

Nº. Réf. :610/CAB/..9.123 /2022

COMMUNIQUE D'APPEL A INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ACCES AUX POLES D'EXCELLENCES DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIQUES ET PRIVEES

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique porte à la connaissance du public en général et en particulier des lauréats de l'Examen d'Etat des éditions 2022 et antérieures, qu'il organise le jeudi 29 et le vendredi 30 décembre 2022, le concours d'entrée dans les pôles d'Excellence Universitaires constitués des Facultés de Médecine, Agronomie et Bio-Ingénierie, Sciences de l'Ingénieur et dans la filière de Statistiques.

Les inscriptions se feront dans toutes les Directions Communales de l'Education et seront envoyées à la Direction Provinciale de l'Education avec indication des éléments ci-après

- | | |
|--|--|
| 1. Nom et prénom du candidat | 7. Centre de passation souhaité |
| 2. Date de naissance | 8. Numéro d'inscription à l'Examen d'Etat |
| 3. Sexe | 9. Section |
| 4. Nationalité | 10. Note obtenue à l'Examen d'Etat |
| 5. Ecole d'origine | 11. Concours à passer (Choix de la Faculté ou de l'Institut) |
| 6. Année de passation de l'Examen d'Etat | 12. Téléphone du candidat (whatsapp de préférence) |

N.B :

1. Période d'inscription au concours : du 28 novembre au 08 décembre 2022 de 7h30 à 15h 30 précises.
2. Les candidats à la filière TIC sont uniquement ceux qui veulent suivre la formation à l'Université du Burundi.
3. A titre exceptionnel, tous les lauréats des écoles d'Excellence sont admissibles au concours à condition d'avoir le profil requis pour la filière souhaitée.
4. Pour la 9^{ème} édition du concours d'entrée dans les facultés de Médecine : Seuls peuvent s'inscrire les candidats ayant obtenu à l'Examen d'Etat au moins :
 - 60% pour la Scientifique B, Biologie-Chimie et Sciences de la Terre et Normale ou Pédagogique
 - 55% pour la section scientifique A, Maths-Physique et Technologies,

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
B.P. 1990 Bujumbura, Burundi. Boulevard de l'UPRONA. Tél: (+257) 22 22 94 50
E-mail: info@mesrs.gov.bi / Site web: www.mesrs.gov.bi

- 60% pour les sections Techniques Médicalés, Pharmacie et Laboratoire
- 80% pour les sections lettres Modernes et Langues

5. Pour la 3^{ème} édition du concours d'entrée dans la Faculté d'Agronomie et Bio-Ingénierie seuls peuvent s'inscrire les candidats ayant obtenu à l'Examen d'Etat au moins :

- 60% pour la section scientifique A, Maths-Physique et Technologies, Scientifique B, Biologie-Chimie et Sciences de la Terre et Normale ou Pédagogique
- 60% pour les Sections Techniques : Agriculture, Eaux et Forêts, Technologie des Industries Agro-alimentaire, Vétérinaires.

6. Pour la 3^{ème} édition du concours d'entrée dans la Faculté des Sciences de l'Ingénieur : Seuls peuvent s'inscrire les candidats ayant obtenu à l'Examen d'Etat au moins :

- 60% pour la section scientifique A, Maths-Physique et Technologies, Scientifique B, Biologie-Chimie et Sciences de la Terre et Normale ou Pédagogique ;
- 60% pour les sections Techniques : Conducteurs des Travaux, Dessinateur-Projecteur, Electricité Industrielle, Electromécanique, Electronique, Génie Rural, Géomètre Topographe, Hydraulique et Mécanique Générale
- 60% pour les sections Informatique de Maintenance et Informatique des Télécommunications admissibles uniquement aux concours pour la filière TIC.
- 65% pour les sections Informatiques de Gestion admissibles uniquement aux concours pour la filière TIC.

7. Pour la 6^{ème} Edition du concours dans la filière de Statistiques : seuls peuvent s'inscrire les candidats ayant obtenu à l'Examen d'Etat au moins :

- 50% pour les sections scientifiques A, Maths-Physique et Technologie;
- 60% pour les sections Scientifique B, Biologie-Chimie et Sciences de la Terre et Normale ou Pédagogique ;
- 65% pour les sections Economique, Economie Politique et Informatique de Gestion ;
- 80% pour les Sections Lettres Modernes et Langues.

8. Les Centres de Passation du Concours dans les différentes régions sont les suivants :

- A. CENTRE : Au Campus ZEGE de l'Université du Burundi à Gitega ;
- B. EST : Au Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi à Ruyigi ;
- C. NORD : Au Lycée Burengo à Ngozi ;
- D. OUEST :
 - I. Au Campus Mutanga de l'Université du Burundi/Bujumbura Mairie ;
 - II. Au Campus Rohero de l'Université du Burundi ;
 - III. A l'Ecole Paramédicale de Bubanza à Bubanza ;
- E. SUD : Au Lycée Makamba à Makamba.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CABINET
Prof. François HAVYARIMANA